

ANNECY, LE JEUDI 19 DECEMBRE 2024

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie apporte une aide exceptionnelle de 50 000 €, en faveur de Mayotte

Mercredi 18 décembre, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente selon la procédure d'urgence sous la présidence de Martial Saddier, afin d'apporter une aide exceptionnelle au Département français de Mayotte, touché par le cyclone Chido.

Pour témoigner de sa solidarité envers les habitants de Mayotte durement frappés par le passage du cyclone tropical Chido ce 14 décembre 2024, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a décidé de verser une aide exceptionnelle d'urgence sur le compte « Solidarité Mayotte » ouvert par Départements de France.

Cette aide, d'un montant de **50 000 €**, vise à soutenir le mouvement de solidarité internationale et à financer des biens de première nécessité, tels que des abris, des tentes, des chauffages, des médicaments ou encore de l'eau potable pour les populations affectées.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)